

PIRE Française

De: LAZZARA Nathalie
Envoyé: mardi 23 janvier 2024 09:47
À: HEBETTE AXELLE
Cc: ibefe.namur; PIRE Française
Objet: RE: formation reconnue
Pièces jointes: Modalités de reconnaissance CEF Formations ALE.pdf

Bonjour Madame Hebette,

Relativement à la **circulaire ministérielle du 17/06/2003**, l'**avis de la Chambre Emploi Formation** ne doit pas être sollicité lorsqu'une demande de reconnaissance concerne une formation **au permis de conduire organisée par une auto-école agréée par le Ministère fédéral du transport**.

Votre demande est donc automatiquement reconnue par notre Chambre.
Vous n'avez dès lors pas de démarche à faire de notre côté.

Je vous joins l'ensemble des modalités de reconnaissance de la CEF de Namur.
Cela pourra vous aider lors de vos prochaines demandes.

Belle journée,
Nathalie Lazzara

Nathalie LAZZARA
Chargée de mission



Instance **Bassin de l'Enseignement qualifiant, de la Formation et de l'Emploi de Namur (IBEFE Namur)**

Boulevard du Nord 14

5000 Namur

T. 081/23.96.65

Gsm. 0494/37.93.03

Nathalie.lazzara@forem.be

De : HEBETTE AXELLE <axelle.hebette@forem.be>
Envoyé : mardi 23 janvier 2024 09:05
À : LAZZARA Nathalie <nathalie.lazzara@forem.be>
Objet : formation reconnue

Bonjour Madame Lazzara,

Je me permets de vous contacter car je m'interroge sur une formation.
Les formations permis de conduire organisées par les auto-écoles Rathy à Ciney, Avenue Roi Albert 29 sont-elles reconnues par l'IBEFE ?

En vous remerciant d'avance pour votre réponse,

Bien à vous ;

Axelle HEBETTE

Collaboratrice ALE Hamois et Havelange

Lundi et mardi de 9h à 12h (sur rdv l'après-midi)

A.L.E. Hamois

Rue du Relais 4 à 5363 Emptinne

083/61.25.27 - 0492/50.07.32 - mail: alehamois@skynet.be

Mercredi de 8h30 à 11h00

A.L.E. Havelange

Rue de la Station 99 à 5370 Havelange

083/61.53.32- mail: alehavelange@hotmail.com



Agence Locale
pour l'Emploi